



ACAMPROSATE (CAMPRAL)

DOCUMENT EXPLICATIF

- Ce médicament vous est prescrit par votre médecin pour diminuer le risque de rechute pour votre trouble d'usage d'alcool.
- Il est pris 3 fois par jour. Il est important de respecter la posologie inscrite sur l'étiquette. Ne pas en utiliser plus, ni plus souvent qu'indiqué.
- Ce médicament doit être avalé en entier. Il ne doit pas être coupé, croqué ou écrasé. Il peut être pris avec ou sans nourriture. Pour qu'il soit plus facile d'y penser, on le prend habituellement avec un repas.
- Vous devez savoir que ce médicament vous est prescrit pour une période de 3 mois initialement. Il peut être prolongé par votre médecin s'il est efficace et bien toléré.
- Si vous êtes assuré avec la RAMQ, votre médecin doit faire une demande de médication d'exception pour que ce médicament soit remboursé. Il faut attendre l'autorisation de la RAMQ pour débuter votre traitement. Le délai est habituellement de quelques semaines.

Voici les effets secondaires possibles :

- Diarrhée
- Fatigue inhabituelle
- Insomnie ou difficulté à s'endormir

- Chaque personne peut réagir différemment à un traitement. Si vous pensez que ce produit est la cause d'un problème qui vous incommode, qu'il soit mentionné ici ou non, n'hésitez pas à en parler à votre pharmacien ou à votre médecin.
- Il est possible que votre médecin vous demande des prises de sang de suivi. N'oubliez pas d'aller les faire!

 Prochaine prise de sang :

 Prochain rendez-vous de suivi : _____